

À Madame L'Inspectrice de l'éducation nationale  
Directrice Académique des Services de l'Education Nationale

**Objet : Notification d'alerte sociale**

Madame la Directrice Académique,

Conformément aux dispositions de la loi 2008-790 du 20 août 2008, j'ai l'honneur de vous informer que le SE-Unsa 34 dépose une alerte sociale à compter du 13/12/2023 pour une période de 30 jours.

Dans le cadre de la négociation préalable prévue par la réglementation, le SE-Unsa souhaiterait obtenir des informations sur les sujets suivants :

- ✓ Inscription sur Liste d'Aptitude aux fonctions de directrice/directeur d'école
- ✓ Conditions de travail des directrices et directeurs d'école

Je vous remercie par avance de m'informer de la date à laquelle vous recevrez la délégation du SE-Unsa pour établir le calendrier de négociation préalable prévu par la réglementation.

De même conformément à l'article 3- II -« 4° »de la loi précitée, l'article 3- III du Décret n° 2008-1246 du 1er décembre 2008, nous souhaitons connaître le délai dans lequel vous nous fournirez l'envoi de documents destinés à favoriser la réussite du processus de négociation ;

Je vous prie de croire, Madame la Directrice académique, en mon profond attachement au service public et laïque d'éducation.

**Yann AUMEDE**  
Secrétaire départemental du SE-Unsa 34

